



RÉDUCTION DES RISQUES A DISTANCE : STOP AUX INÉGALITÉS RÉGIONALES, POUR UNE OFFRE NATIONALE !

Paris, le 5/11/2018 – Depuis le 1^{er} octobre, l'association SAFE, association de Réduction des Risques liés à l'usage des drogues, a été contrainte pour la première fois depuis 29 ans, de cesser la distribution de seringues aux personnes usagères de drogues dans les régions où son action n'est plus financée. Cette suspension intervient malgré plusieurs alertes à la Direction Générale de la Santé restées sans suite, et alors que le nombre de bénéficiaires du dispositif ne cessait d'augmenter.

Cette situation est totalement inacceptable du point de vue de la santé publique et risque d'entraîner une recrudescence de nouvelles infections (VIH et hépatites).

Initiée et développée par SAFE depuis 2011, la Réduction des Risques à Distance est un dispositif national qui s'adresse aux usager.e.s de drogues qui ne peuvent pas ou ne veulent pas avoir recours aux structures spécialisées ou aux pharmacies pour diverses raisons : éloignement, handicaps, matériels distribués non adaptés, peur de la stigmatisation....

Ce programme permet d'accueillir par téléphone ou par email tou.te.s les usager.e.s de drogues, de leur proposer un conseil personnalisé et de leur adresser par voie postale les seringues et tous les matériels de prévention nécessaires et adaptés à leurs besoins afin de réduire les risques infectieux : VIH, hépatite C, mais aussi bactériologiques et fongiques.

Inclus dans le dernier Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et conduites addictives, ce programme a fait ses preuves pour améliorer significativement l'accès aux matériels de consommation à moindre risques auprès des personnes les plus éloignées des dispositifs.

En 2015, la Direction Générale de la Santé a choisi de décentraliser ce dispositif en confiant le financement aux agences régionales de santé (ARS) et la gestion aux structures spécialisées en région. Cette régionalisation a été l'objet de multiples dysfonctionnements dus à l'inadaptation des pratiques administratives et aux délais de mise en œuvre, mais aussi à une allocation de crédits très inférieure à l'évaluation initiale. A ce jour, certaines ARS n'ont toujours pas débloqué de fonds, ni identifié de structures pour mettre en œuvre le dispositif. D'autres structures ont reçu un financement dédié mais le dispositif n'est toujours

pas opérationnel faute de formation des équipes. Six régions françaises sont concernées : Bourgogne Franche-Comté, Corse, Normandie, Pays-de-la-Loire, Provence-Alpes-Côte-D'azur et l'outre-Mer. Ces deux dernières régions font état d'une prévalence au VIH et au VHC particulièrement importantes, l'accès au matériel de RDR représente une nécessité absolue.

Jusqu'au 30 septembre 2018, les usager.e.s de ces régions étaient toujours accueilli.e.s et suivi.e.s par SAFE sans qu'aucun financement ne soit versé à l'association pour ces régions.

"Alors que la Ministre de la santé promeut ce dispositif[1], et a fixé comme objectif d'atteindre une diminution de 90 % des nouvelles infections à l'hépatite C, nous réclamons des actes en cohérence et un engagement à la hauteur de cet enjeu.

Nous demandons un financement suffisant de la Réduction Des Risques à Distance pour les structures engagées dans ce dispositif. Une réflexion commune associant institutions, associations et acteurs de terrain est essentielle pour un déploiement rationnel du dispositif en fonction des besoins et permettre une véritable couverture nationale. Nous exigeons une action urgente pour un rétablissement immédiat du service », selon Catherine Duplessy (directrice de SAFE)

L'accès aux seringues et matériels de prévention pour les personnes usagères de drogues est un droit et une obligation de santé publique

Contacts Presse :

Act UP Paris : Robin DREVET robin.drevet@actupparis.org - [06 47 72 99 76](tel:0647729976)

AIDES : Antoine HENRY ahenry@aides.org - [06 10 41 23 86](tel:0610412386)

Médecins du Monde : Fanny MANTAUX fanny.mantoux@medecinsdumonde.net
[01 44 92 13 81](tel:0144921381)

PsychoActif : Pierre CHAPPARD pierre.chappard@gmail.com - [06 63 55 65 54](tel:0663556554)

SAFE : Catherine DUPLESSY catherine.duplessy@safe.asso.fr - [06 84 81 07 77](tel:0684810777)